



Conduite de production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM)

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du CS Conduite de production de Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (niveau 4)
- > Mettre en oeuvre des techniques de production
- > Maîtriser les procédés de transformation, le stockage et le conditionnement des plantes

Métiers visés

Technicien(-ne) de production ou chef(-fe) d'exploitation spécialisé(-e) en PPAM...

Objectifs et contenu de la formation

Unités de formation du diplôme proposée:

- ☑ Assurer le pilotage technico-économique de la production de PPAM (Pilotage, culture de PPAM)
- ☑ Réaliser les interventions liées à la conduite de PPAM (Séchage, distillation, conditionnement et stockage, contrôle des productions)
- ☑ Unités de formation optionnelles à déterminer à l'entrée en formation : transformation des produits de la ferme, destinations commerciales, cueillette.

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Ateliers pratiques encadrés par des professionnels
- Matériels de chantier
- Une exploitation horticole, un distillateur, un jardin de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, un point de vente
- Une équipe pédagogique avec un.e formateur.trice référent.e, formateurs, assistant.e de formation et accompagnateur.trice socio-professionnel.le

☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

Dates :
du 10/10/2025 au
03/07/2026

Durée :
1186 h dont 575 h
en centre et 611 h en
entreprise

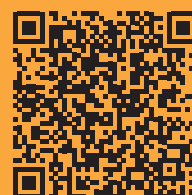
Bilan intermédiaire :
A définir

Bilan final :
A définir

Financement :
La formation est
financée par la région
des Pays de la
Loire dans le cadre
du programme «1
emploi= 1 formation»
2025-2026 (lot 21).
10 à 14 stagiaires
attendus.

Autres possibilités de
financement : CPF,
CPF de transition
professionnelle,
contrat de professio-
nalisation ou
d'apprentissage

La réussite se cultive ici.



Réunion d'information

Se renseigner auprès du CFPPA au 02.41.68.60.03 pour être invité à des ateliers découvertes ou des portes ouvertes.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, photocopie des diplômes ou titre acquis et certificats de travail.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les unités capitalisables (UC ou bloc de compétences) du référentiel : 3 épreuves (1 épreuve par UC, dont 1 optionnelle).

Le diplôme est validé si l'UC1 et l'UC2 sont obtenues.

Un bloc de compétences peut être validé indépendamment des autres.



Public concerné - Pré-requis

- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle en production horticole : justifier d'un diplôme de niveau IV ou d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Cas de dérogation : Possibilité de dérogation d'accès au diplôme à partir de 36 mois d'activité professionnelle tous domaines confondus.

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (base d'économie agricole et maîtrise technique) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr

Coordinatrice : Marielle MOUNIER - T. +33 (0)2 41 68 60 03
marielle.mounier@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvynec@educagri.fr



Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE



Ce projet est co-financé par le fond social européen plus (FSE+)

Référent territorial Région : Sophie BRAUD
Référent mission locale : Isabelle Guineau
Référent Cap Emploi : Anne-Lise BOISSIERE

Code RNCP : 34675 - Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date de publication 01-07-2020 Date d'échéance certification : 01-07-2025

CFPPA Angers Le Fresne
BP 43627
49036 Angers cedex 1
T. +33 (0)2 41 68 60 03
cfppa.angers@educagri.fr